

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON : MARGUERITES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N°035/2024

Objet : Marché 2024-08 – achat véhicules utilitaires lourd et léger – attribution

Le Maire de Manduel,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique notamment les articles R2123-1 à R2123-2 relatifs aux marchés passés en procédure adaptée,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,

Vu la consultation allotie de fournitures courantes et services lancée en procédure adaptée inférieure à 221.000 euros hors-taxes le 26 juin 2024 sur notre profil acheteur, le site de la commune, le journal Le Midi Libre et le journal numérique Objectif Gard, avec un délai de remise des offres fixé au 12 août 2024 à 12h00,

Vu le rapport d'analyse présenté en annexe,

Vu l'avis de la commission finances/commande publique en date du 25 septembre 2024,

Considérant que la ville de Manduel dispose d'un parc de 4 véhicules utilitaires aux services techniques afin d'assurer différentes missions telles que l'entretien de l'espace public et de la manutention lors des manifestations municipales ; qu'il est apparu nécessaire de renouveler le parc en acquérant un premier véhicule lourd cabine courte, plateau avec ampliroll et pouvant accueillir différents types de bennes (fermée, ouverte, grillagée) ; un second véhicule léger cabine courte, plateau avec benne et portes à bascules,

Considérant qu'un marché alloti a été lancé avec un lot par type de véhicule: un premier lot véhicule lourd (PTAC supérieur à 7 T) ; un second véhicule léger; sur les lots étant prévues des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) telles qu'énoncées dans le cahier des charges,

Considérant que sur le lot n°1, 3 entreprises ont déposé une offre et qu'après analyse 2 soumissionnaires ne respectaient pas les exigences du règlement de la consultation et que leurs offres ont été écartées comme étant irrégulières ; que par conséquent, il reste une offre qui répond en tous points à la demande,

Considérant que sur le lot n°2, 4 entreprises ont déposé une offre et qu'après analyse, 2 soumissionnaires ne respectaient pas les exigences d du règlement de la consultation que leurs offres ont été écartées comme étant irrégulières,

Considérant les échanges qui ont lieu lors de la commission finances/commande publique, il a été décidé de reporter l'attribution du lot n°1 et retenir une offre variante sur le lot n°2,

Considérant la décision des membres comme souveraine,

Décide

Article 1^{er}: De reporter l'attribution du lot n°1.

Article 2: D'attribuer le lot n°2 « véhicule léger (PTAC 3.5 T)» à l'entreprise Nîmes VI (SIRET 421 993 072 00014) sis(e) 1020 avenue Joliot Curie 30900 Nîmes, sur la base de son offre variante classée en seconde position. Le marché est conclu pour un montant décomposé comme suit : 49 740.00 € TTC pour la fourniture du véhicule ainsi que la maintenance pendant la durée de garantie, outre les PSE n° 1 et PSE n°2 retenues par la commission à hauteur de 4 521 € TTC la première année. Le délai de livraison sur lequel s'est engagé le titulaire est de 10 jours calendaires.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Fait à Manduel, le **03 OCT. 2024**

Publiée le :

04 OCT. 2024

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE MANDUEL' at the top and '(Gard)' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.